

Publié par le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2  
 Tél.: 418 872-0770 • Téléc.: 418 872-7099 • Courriel: spfrq@quebec.upa.qc.ca • Web: www.spfrq.qc.ca

Port payé à Québec  
 Numéro de convention de la Poste-publications 40032265



## Assemblées de secteurs 2024

### Avis de convocation

Les producteurs de bois et les propriétaires forestiers de la région de Québec sont convoqués aux assemblées de secteurs 2024 du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) et du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

Les réunions se tiendront **exclusivement en virtuel** aux dates inscrites dans le tableau ci-dessous. Vous devez **vous préinscrire au plus tard 48 heures avant la tenue de votre assemblée de secteur auprès du secrétariat au spfrq@quebec.upa.qc.ca** afin d'obtenir la procédure à suivre et le lien pour participer à la visioconférence Zoom le soir venu.

Veuillez prendre note que vous aurez l'occasion, lors des assemblées, de proposer des résolutions pouvant être présentées à l'assemblée générale



annuelle du SPFRQ qui se déroulera le **mardi 23 avril 2024**. Nous comptons sur votre appui et votre participation active à ces assemblées.

#### Projet d'ordre du jour

- 1- Mot de bienvenue ;
- 2- Lecture et adoption de l'avis de convocation ainsi que du projet d'ordre du jour ;
- 3- Nomination des délégués pour l'assemblée générale annuelle du mardi 23 avril 2024 ;
- 4- Election des administrateurs (dans les secteurs concernés) ;
- 5- Mesurage des bois ;
- 6- Suivi négociation de nouvelles conventions sciage avec le CIFQ ;
- 7- Situation dans les marchés ;
- 8- Propositions de résolutions ;
- 9- sondage sur la participation aux activités du Syndicat ;
- 10- Affaires diverses ;
- 11- Levée de la séance.

### Conseil d'administration

#### Trois postes à pourvoir

Le conseil d'administration du Syndicat est composé de neuf administrateurs représentant les producteurs de différents secteurs géographiques. Le mandat d'un administrateur est de trois ans et il est rééligible. Trois postes sont à pourvoir chaque année. Lors des prochaines assemblées de secteurs de l'hiver, les postes suivants seront à combler :

Secteur	Territoire	Administrateur sortant
<b>Secteur 2 Rive-Sud de la Capitale</b>	a) Ville de Lévis ; b) Municipalité de Saint-Henri dans la MRC de Bellechasse ; c) Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.	M. Denis Leblanc*
<b>Secteur 4 Mégantic</b>	Ville et municipalités suivantes de la MRC Les Appalaches : Thetford Mines, Irlande, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock (à l'exception du Canton d'Adstock), Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton (à l'exception du Canton de Broughton).	Mme Karine Morency*
<b>Secteur 5 L'Érable-Bécancour</b>	a) MRC de L'Érable, à l'exception de la ville de Princeville ; b) Municipalités de Sainte-Françoise, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, de Forterville et de la paroisse de Parisville dans la MRC de Bécancour.	M. Simon-Étienne Carbonneau

\* Mme Karine Morency ainsi que M. Denis Leblanc informent les membres de leur secteur qu'ils ne souhaitent pas solliciter un nouveau mandat.

#### Marche à suivre pour présenter sa candidature

Tout **membre** du Syndicat en date du **1er janvier 2024** qui est propriétaire ou possesseur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec peut présenter sa candidature dans un secteur où il possède ou détient ce bois. Il doit compléter un formulaire de mise en candidature et le faire parvenir au Syndicat, au plus tard à 16 h, **dix jours** avant la tenue de l'assemblée de secteur concerné. Le formulaire doit être signé par au moins cinq membres en règle du même secteur que le candidat.

Vous pouvez vous procurer un formulaire de mise en candidature au poste d'administrateur au secrétariat du Syndicat au spfrq@quebec.upa.qc.ca.

Un comité de mise en candidature a le mandat d'étudier la recevabilité des formulaires de candidature, conformément au règlement général du Syndicat.

#### Élection des administrateurs

Lors des assemblées de secteurs, les membres auront à voter pour le candidat de leur choix parmi les candidatures valides reçues. Dans le cas où une seule candidature valide est soumise, le candidat sera jugé élu par acclamation.

#### Déclarations d'intérêts commerciaux autres qu'à titre de producteur des administrateurs du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec

De plus, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec tient à s'assurer de la bonne gouvernance des offices et des plans conjoints qu'ils administrent.

Plus particulièrement, en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (RLQ, c. M-35.1), elle a le pouvoir de prononcer la

Note : Si vous ne pouvez pas participer à votre assemblée de secteur, le formulaire d'engagement pour être nommé délégué à l'assemblée annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec se trouve à la page 8.

### Renouvellement de la cotisation

#### Soutenez votre Syndicat !

Il est temps pour les membres de renouveler leur adhésion au Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec, en payant la cotisation 2024 de 40\$ (plus taxes). Si vous êtes déjà membre, vous recevez bientôt un formulaire par la poste. Les autres personnes intéressées peuvent aussi adhérer, en demandant un formulaire au secrétariat du Syndicat, au 418 872-0770, poste 240 ou à spfrq@quebec.upa.qc.ca, ou en le téléchargeant à partir du site Web au www.spfrq.qc.ca sous l'onglet Mon syndicat/ Devenir membre.

#### Avantages offerts aux membres

Être membre, c'est pouvoir participer aux instances du Syndicat et contribuer au choix de ses orientations et activités. C'est aussi avoir accès aux avantages suivants :

- 1- Obtenir un rabais de 10 % sur tous les produits vendus par **Équipements Techno-for**. Ce distributeur offre une gamme étendue d'équipements pour les forestiers, notamment tous les équipements de sécurité, des treuils forestiers et des scies à chaînes. Pour en savoir plus, consultez le site [www.techno-for.ca](http://www.techno-for.ca)
- 2- Devenir sans frais supplémentaires membre des **Amis de la forêt privée**, un groupe mis sur pieds par la Fédération des producteurs

forestiers du Québec (FPFQ). À ce titre, vous avez droit aux avantages suivants :

- Revue *Forêts de chez nous* quatre fois par année ;
- Infolettre *Forêts de chez nous PLUS*, publiée 12 fois par année par la FPFQ ;
- Revue de presse de la forêt privée, 52 publications par année ;
- Rabais Avantages UPA (ADM Sport, Can-Am, Honda et Groupe Hospitalité Westmont) ;
- Rabais 30 % dans les petites annonces du journal *La Terre de chez nous* ;
- Rabais 30 % sur l'abonnement du journal *La Terre de chez nous*.

- 3- De plus, le Syndicat réalise exclusivement pour les membres une édition spéciale du journal *Info Membres* incluant votre carte de membre vous donnant droit aux différents priviléges.

#### Tirage de trois prix parmi les membres

Tous les membres qui auront payé leur cotisation avant le 15 mars 2024 seront éligibles aux tirages d'un GPS Garmin Map 64 S, d'un ruban à mesurer forestier Spencer et d'un casque de sécurité complet. Ces trois prix de tirages seront effectués avec la collaboration des Équipements Techno-for.

## Bois pour la pâte, les panneaux et le charbon

### Quelques mots sur les acheteurs

**V**oici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité pâte :

**RAPPEL** : Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez, en tout temps, contacter le Syndicat, avant d'entreprendre une production afin d'obtenir une autorisation de produire. **Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé sans pénalités.**

#### Domtar (Windsor)

- Entente du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 1<sup>er</sup> juillet 2024.
- Le bois doit être produit en multilongueur.
- Veuillez communiquer avec votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur des billes souhaitée afin qu'il puisse mettre sa pleine charge.
- Les livraisons de feuillu dur accusent un léger retard par rapport aux prévisions.
- Le Syndicat n'a pas d'entente avec Domtar pour le résineux.

#### Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- Nouvelle entente qui prendra fin le 31 mars 2024.
- Les ajustements de carburant (transport et opérations) seront dorénavant versés chaque semaine.
- Les livraisons accusent beaucoup de retard comparativement aux années précédentes.

#### Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- Nouvelle entente du 1<sup>er</sup> septembre 2023 jusqu'au 31 août 2024.
- Le bois doit être produit en longueur de 8 pieds ou plus.

#### West Fraser (Norbord Chambord) – Charlevoix, Côte-Nord

- Les négociations sont amorcées afin d'en venir à une nouvelle entente.

#### E.J. Carrier (Sappi Fine Paper) – Bellechasse sud seulement

- La cour de transfert de Sainte-Justine est fonctionnelle. Il est également possible de livrer directement à Hinckley.

#### Bois Carthage – Bellechasse sud seulement

- L'entente prévoit des livraisons de feuillu mélangé (qualité Sappi) et de feuillu dur à Saint-Zacharie.
- L'acheteur est preneur de biomasse forestière seulement avec une entente préalable avant la livraison.

#### Forex Wood Canada inc. – Rayon d'approvisionnement de 50 km autour de Princeville

- Cette usine achète de la pruche pure et du feuillu dur de qualité pâte.
- Le bois est livré à l'usine Bois Lib à Princeville.

#### Transfobec – Portneuf seulement

- Nouvelle entente du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 mars 2024.
- Cette usine achète du résineux (épinettes, mélèze, pin gris, max 10 % pin rouge et max 5 % de sapin et/ou pin blanc) en longueur de 8 pieds et plus, de 3 à 14 po de diamètre.

#### CGFA – Bellechasse seulement

- Le Syndicat n'a pas de nouvelle entente pour l'achat de biomasse en 2024.

## Bois pour le sciage et le déroulage

### Informations sur les marchés

**L**'instabilité économique, la hausse des taux d'intérêt, le prix du carburant et les menaces de récession entraînent une diminution des prix et de la demande sur les marchés. Autrement dit, plusieurs usines manquent d'inventaire et constatent une baisse dans leurs approvisionnements. C'est pourquoi plusieurs d'entre elles maintiennent leurs prix actuellement.

#### État des négociations avec les scieurs

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a accrédité le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) afin de représenter tous les scieurs de résineux (sapin, épinettes, cèdre, pruche, mélèze, pins) qui possèdent un permis d'usine (2000 m<sup>3</sup>s et plus de

transformation annuellement). Ce sont 35 usines qui seront représentées par le CIFQ. Une première rencontre de négociation devrait être tenue à brève échéance.

Au niveau des scieurs de feuillus, il reste encore 10 usines à rencontrer afin de convenir d'une convention de mise en marché.

Voici la liste des scieurs qui ont signé, à ce jour, une convention de 3<sup>e</sup> génération et pour laquelle le prix est négocié par le Syndicat ainsi que les scieurs signataires d'une convention de 2<sup>e</sup> génération. Toutes les autres scieries fonctionnent encore sous une convention de 1<sup>re</sup> génération (Entente-cadre de 1994) tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas la signature d'une nouvelle convention.

#### Convention de 2<sup>e</sup> génération (2019-2021)

Bois LIB inc.  
Clermont Hamel ltée  
Matériaux Blanchet inc.  
Scierie Alexandre Lemay & Fils inc.  
Scierie Lapointe & Roy ltée  
Scierie Lauzé inc.

#### Convention de 3<sup>e</sup> génération (2022-2024)

Amex Bois Franc inc.  
Bois BGM inc.  
Bois Forex Canada inc.  
Bois Rond Usiné L. G. inc.  
Cédreco  
Commonwealth Plywood  
Compagnie de placage Mégantic inc.  
Les Bois Poulin inc.  
Les Planchers Mercier inc.  
Scierie J.E. Girard  
Scierie J.W. Goulet Limitée  
Scierie M. S. Bilodeau inc.  
Scierie Petit-Saguenay inc.  
Scierie Préverco  
Scierie Welsh et fils inc.  
Vexco  
Via Bois inc.

Afin de connaître les particularités des différentes conventions conclues avec les scieurs, les producteurs visés par le *Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec* sont invités

à consulter le site Web du Syndicat. Ils peuvent également obtenir la copie spécifique de la convention conclue avec un acheteur en particulier en contactant le Syndicat.



### MESSAGE IMPORTANT AUX PRODUCTEURS

**L**e Syndicat intègre un nouveau système informatique qui est aussi utilisé par d'autres régions.

Au cours des prochaines semaines, les producteurs inscrits au dépôt direct pour le paiement de leur bois recevront un courriel d'invitation de l'application **SPBois**. Vous serez alors invités à cliquer sur le lien « **Accepter l'invitation** » afin d'entrer dans l'application **SPBois**.

Par la suite, vous devrez définir un mot de passe puis le noter dans un endroit sécuritaire pour une prochaine connexion. Notez que l'application **SPBois** n'est disponible qu'avec le navigateur « **Google Chrome** ».

Votre accès à **SPBois** vous permettra de consulter votre dossier de producteur et plus particulièrement, les paiements reçus pour la vente de votre bois et les volumes de contingents attribués par période. D'autres fonctionnalités seront développées dans le futur.

#### S'inscrire au dépôt direct

Le Syndicat invite les producteurs à lui fournir un spécimen de chèque afin d'être payés plus rapidement en toute sécurité. De cette façon, le Syndicat pourra également vous transmettre une invitation afin d'accéder à l'application **SPBois**.

### Contingents

## Période du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2024

#### Prochaine émission de contingents

**L**a nouvelle demande de contingents couvrira la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 août 2024. Les formulaires de demande de contingents vous seront envoyés vers la fin janvier et les autorisations de production vers la fin février 2024.

N'oubliez pas de demander vos contingents, car rien ne garantit qu'il y aura de la disponibilité en cours de saison. D'autant plus que des pénalités sont prévues et obligatoires en cas de production sans contingent.

#### Admissibilité

Pour être admissible, le producteur doit transmettre au Syndicat, en même temps que sa demande de contingents, ses numéros de lots, la superficie des lots en question et une preuve qu'il en est propriétaire (compte de taxes) ou possesseur du bois (compte de taxes et droit de coupe).

#### Informations complémentaires

Vous trouverez les spécifications par produits, par usine sur le site Web du Syndicat.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements, vous êtes invités à communiquer avec M. Michel Paradis au : 418 872-0770, poste 254 ou par courriel à [mparadis@quebec.upa.qc.ca](mailto:mparadis@quebec.upa.qc.ca).

### Analyse des marchés

## De bonnes intentions, mais...

**A**u moment d'écrire ces lignes, les employés de l'État manifestent sur la colline parlementaire à Québec. C'est tout le système économique québécois qui souffre en ce moment. La filière bois a tenu le coup jusqu'à présent, mais le ralentissement économique commence à se faire sentir.

Actuellement, la demande et les prix pour les produits forestiers sont assez faibles sur les marchés. D'un autre côté, les usines n'ont pas toutes des inventaires aussi élevés qu'elles le souhaiteraient à cette période. Ce qui explique le maintien des prix du bois rond jusqu'à ce jour.

On constate que les indices de marchés commencent à se stabiliser après une longue descente. Ce répit peut être de courte durée avant une autre glissade, mais les annonces gouvernementales envoient quand même des signaux prometteurs au secteur forestier.

Le Gouvernement du Québec veut investir dans la construction de logements sociaux qui sont en pénurie. Le coût des logements est actuellement hors de prix pour les étudiants, les immigrants, les travailleurs à faibles revenus et les sans-abris. L'intention est bonne, reste à voir si elle va se concrétiser dans les mois à venir.

Le Gouvernement canadien mentionne dans son énoncé économique du 21 novembre 2023 qu'il veut inclure des crédits d'impôt à l'investissement pour les technologies de conversion de système à la biomasse. Encore une fois, si ce programme atterrit sans écueil, il pourrait se développer des marchés intéressants pour les bois qui demeurent actuellement sans preneur.

D'ici-là, l'économie nord-américaine demeure très fragile et imprévisible. Au cours des dernières semaines, le nombre de mises en chantier a augmenté autant au Canada qu'aux États-Unis malgré les taux d'intérêt élevés, le manque de main-d'œuvre et le prix élevé des matériaux. Ce phénomène va à l'encontre des prévisions.

Selon les économistes, les six premiers mois de 2024 devraient être très difficiles économiquement parlant. La filière bois trouvera-t-elle encore une façon de tirer son épingle du jeu ? Probablement, puisque de plus en plus de décideurs commencent à réaliser qu'il y a urgence d'agir pour la planète et que le matériel renouvelable par excellence pour aider à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, c'est le matériau : bois.

C'est un autre creux économique à traverser en attendant que tous les beaux projets se mettent en place, mais au moins, on a l'assurance que le bois est de plus en plus dans le point de mire des décideurs afin d'améliorer le bilan environnemental. L'avenir semble prometteur, c'est donc à souhaiter que ce ralentissement économique soit de courte durée.

# Editorial



## Les producteurs, au cœur des forêts privées

**J**e vous parle d'innovation organisationnelle au cours de la dernière publication de ce journal et maintenant j'aborde deux autres éléments de réflexion en lien avec la planification stratégique du Syndicat, soit, l'amélioration des conditions de mise en marché et la reconnaissance des propriétaires forestiers par le public. Ces deux enjeux sont au cœur de l'actualité des propriétaires de forêts privées sur le territoire de la grande région de Québec.

D'ailleurs, vous pouvez prendre connaissance de la planification stratégique du Syndicat présentée à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) dans le cadre de l'évaluation périodique. Elle est disponible sur le site Web du Syndicat dans le document « Mémoire du SPFRQ pour la période 2018-2022 » de la « Bibliothèque » sous la section « Documents et outils ».

L'amélioration des conditions de mise en marché du bois est un combat constant pour les permanents du Syndicat. Le renouvellement des ententes avec les scieurs progresse et l'accréditation du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) comme représentant des scieurs de bois résineux nous fait croire qu'une négociation structurée permettra de répondre efficacement à divers enjeux dans la mise en marché du bois de sciage au cours des prochaines années. Le Syndicat informera les producteurs de l'évolution de cette négociation au cours des prochaines assemblées de secteurs de l'hiver.

Sur le même sujet, la diversité d'unités de mesure pour l'affichage des prix complique la comparaison des marchés pour les producteurs et je ne parle pas exclusivement du bois de sciage, une conversion théorique au mètre cube solide (m<sup>3</sup>) sur le site Prixbois.ca est une bonne avenue et mérite d'être développée. Plus encore, la recherche et le développement de nouveaux marchés pour les producteurs en collaboration avec d'autres partenaires demeurent prioritaires afin de maximiser la valeur de la ressource récoltée.

Ensuite, les forêts privées du Québec possèdent une richesse économique, sociale et environnementale. Ces trois axes sont le cœur du développement durable et l'un ne va pas sans l'autre. Les préoccupations populaires en lien avec la

lutte contre les changements climatiques déclenchent un engouement de plusieurs organismes financés généreusement par le ministère de l'Environnement pour consulter les intervenants du milieu puis confectionner des plans de protection ou de conservation. Soulignons rapidement les plans sur la protection des milieux humides et hydriques, les plans directeurs de l'eau, les plans nature 2030, les projets de corridors écologiques et j'en passe.

Tous orientés vers les forêts privées, ces plans, plus encore la réglementation municipale, influencent considérablement la production forestière sur un territoire et par le fait même,

**« Est-ce envisageable d'obtenir au moins certaines exemptions réglementaires pour les immeubles forestiers enregistrés ? »**

l'atteinte des trois axes du développement durable. Est-ce envisageable d'obtenir au moins certaines exemptions réglementaires pour les immeubles forestiers enregistrés ? Dans ces circonstances, faire reconnaître la contribution des propriétaires forestiers actifs à la lutte contre les changements climatiques, à l'économie locale puis à la communauté est essentiel. Le Syndicat sera donc investi comme jamais dans cette lutte au cours des prochaines années.

Enfin, les producteurs sont toujours au cœur des orientations du Syndicat. Les assemblées de secteurs de l'hiver, les assemblées générales annuelles du printemps et la réunion de consultation et d'information de l'automne sont les événements que vous ne devez pas manquer pour exprimer vos préoccupations. Les échanges qui ont cours lors de ces rencontres font l'objet d'un suivi avec les membres du conseil d'administration et ceux-ci prennent des décisions plus pointues concernant les orientations du Syndicat.

En comptant sur votre participation aux prochaines assemblées,

*Vincent Lévesque, ing. f.  
Directeur général*

### Réunion de consultation et d'information

#### La bonne mesure

**P**rès de 90 propriétaires et producteurs forestiers ont participé à la réunion de consultation et d'information du Syndicat de l'automne. Celle-ci a eu lieu exclusivement en mode virtuel le 22 novembre 2023 et regroupait tous les secteurs du Syndicat.

Les participants ont eu droit à la conférence **Le mesurage des bois, est-ce si compliqué ?** de M. Michel Paradis, technologue forestier et mesurleur licencié. Abondamment imaginé, un document PDF de la présentation est disponible sur le site Web du Syndicat. Le sujet a sensibilisé les producteurs à l'importance de produire leur bois selon les spécificités des usines.

Par la suite, il y a eu un bref exposé sur la situation de la mise en marché des bois pour le territoire.

# Message du président



## Une implication à plusieurs niveaux

**L**a participation des propriétaires forestiers et des producteurs de bois est importante à tous les niveaux de notre organisation !

Tout d'abord, tous les propriétaires forestiers et producteurs de bois, peu importe leur niveau d'activité, sont touchés par la réglementation environnementale et l'aménagement du territoire dans leur municipalité. Le suivi et la participation aux consultations organisées par les instances municipales ou d'autres organismes sont primordiaux afin de faire valoir les bénéfices de notre production forestière. Les décisions prises par la suite impactent directement les activités forestières que le propriétaire souhaite réaliser. Collectivement, nous devons être présents et nous faire entendre, car d'autres peuvent faire valoir leur intérêt concernant vos forêts à votre place.

Deuxièmement, la seule organisation indépendante et représentant l'ensemble des propriétaires forestiers au Québec est notre Syndicat. C'est vous qui gouvernez ses orientations en participant aux différentes assemblées de producteurs, vous devez interagir et sensibiliser vos représentants de secteur et administrateurs du Syndicat sur les enjeux qui vous préoccupent. Ceux-ci prennent des décisions qui alignent directement les orientations du Syndicat qui a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres et des producteurs de bois.

Pour ce faire, vous êtes conviés à l'assemblée de votre secteur de cet hiver afin d'élire les délégués qui auront la responsabilité de représenter les producteurs de votre secteur à la prochaine assemblée générale annuelle (AGA). Si vous êtes nommé délégué, votre participation à l'AGA le 23 avril 2024 est primordiale afin d'assurer la parole des producteurs de votre secteur.

Troisièmement, les membres de notre Syndicat, c'est-à-dire, ceux qui paient leur cotisation annuelle, ont la possibilité de nommer leur représentant de secteur pour siéger au conseil d'administration. Ces mêmes membres sont conviés aussi à l'assemblée générale annuelle des membres qui a lieu tout de suite après celle des producteurs représentés par les délégués. Lors de cette assemblée, les membres peuvent voter sur des propositions de résolutions et orienter les actions du Syndicat pour la prochaine année.

**« Collectivement, nous devons être présents et nous faire entendre, car d'autres peuvent faire valoir leur intérêt concernant vos forêts à votre place »**

Et encore, pourquoi devenir membre ? Avant tout pour soutenir une organisation dont la mission première est de défendre l'intérêt de la collectivité des propriétaires de forêts privées. Ce soutien n'est pas que financier. Il est aussi symbolique. En payant une cotisation annuelle, vous montrez que les actions du Syndicat et les dossiers qu'il défend sont importants pour vous. D'ailleurs, en plus de bénéficier de plusieurs avantages, sachez que vos frais d'adhésion pour être membre sont remboursables si vous mettez du bois en marché en cours d'année.

En terminant, je vous invite sincèrement à participer aux assemblées de secteurs 2024 qui auront lieu à la fin du mois de janvier et au début février. Votre participation est un gage de représentativité pour notre organisation et elle est primordiale afin de défendre vos intérêts.

**Gaétan Boudreault,**  
Président

### Communications

## Mise à jour des dossiers de producteurs

### Liste d'envoi postal du journal L'Information du forestier

**L**e Syndicat a besoin de votre aide afin de maintenir la liste d'envoi du journal à jour. Si vous recevez plus d'un exemplaire du journal, si vous le recevez et que vous n'êtes plus propriétaire de boisé ou si vous le recevez au nom d'une personne qui ne demeure plus à votre adresse ou qui est décédée, faites-le-nous savoir. Vous n'avez qu'à découper l'adresse d'envoi en page 1, la barrer d'un trait bien évident et nous la retourner par la poste, dans une enveloppe, en spécifiant la raison du retrait de la liste. Vous pouvez aussi communiquer avec le secrétariat du Syndicat, par téléphone 418 872-0770 poste 240, par télécopieur 418 872-7099 ou par courrier électronique [spfrq@quebec.upa.qc.ca](mailto:spfrq@quebec.upa.qc.ca). De plus, si vous ne souhaitez plus recevoir la copie papier, mais consulter exclusivement l'édition virtuelle sur le site Web, avisez-nous.

**En rappel, n'hésitez pas à transmettre au secrétariat du Syndicat vos nouvelles preuves de propriété ou tout changement de coordonnées afin de maintenir votre dossier à jour, c'est votre responsabilité.**

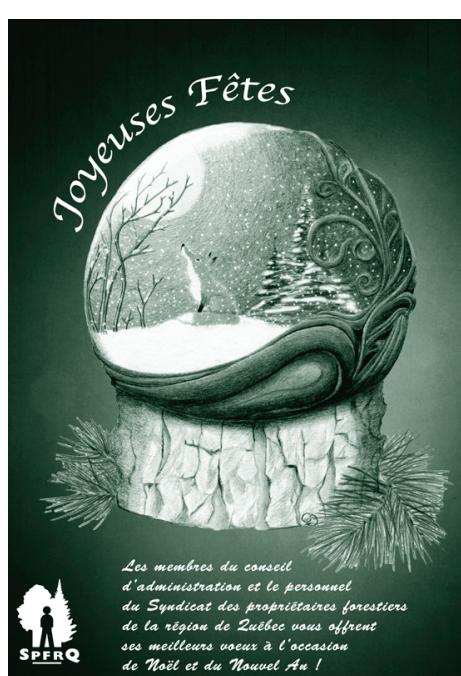
### Adresse courriel [spfrq@quebec.upa.qc.ca](mailto:spfrq@quebec.upa.qc.ca)

Toutes les occasions sont bonnes pour recueillir vos coordonnées électroniques afin de pouvoir vous joindre plus facilement et ainsi vous transmettre l'information pertinente dont l'infolettre mensuelle tout en facilitant les opérations et en réduisant certains coûts.

Vous pouvez en tout temps envoyer un courriel au [spfrq@quebec.upa.qc.ca](mailto:spfrq@quebec.upa.qc.ca) indiquant vos coordonnées complètes : numéro de producteur, nom et prénom, adresse, numéros de téléphone ainsi que votre courriel. Prenez note que votre numéro de dossier est inscrit dans l'encadré de votre adresse en première page de ce journal.

### Politique de confidentialité des renseignements personnels

En lien avec la Loi 25 sur la protection des données personnelles entrée en vigueur récemment, nous vous rappelons que le conseil d'administration du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec a adopté en mai 2015 une politique de confidentialité que vous pouvez consulter en tout temps sur le site Web.



**Le bureau du SPFRQ sera fermé du 23 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclusivement.**

# Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 8 décembre 2023 » Pour voir les dernières mises à jour: [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca)

## NOTES IMPORTANTES

1- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.

2- **Entente avec l'acheteur :** Le producteur a la responsabilité de contacter l'acheteur afin de prendre une entente sur les normes spécifiques de production, les quantités à livrer, les conditions pour le transport et le prix si ce dernier n'est pas déjà négocié par le SPFRQ.

3- **Le prix :** Le prix affiché est un prix minimum ou négocié par le SPFRQ selon la convention de mise en marché conclue entre le SPFRQ et l'acheteur. Sauf indication contraire, le prix affiché est un prix livré à l'usine.

4- **Les normes spécifiques de production :** Le producteur doit contacter l'acheteur afin de connaître ses exigences particulières. Si les normes de production ne sont pas respectées, l'acheteur peut refuser le voyage ou appliquer une réduction sur la quantité livrée.

5- **La quantité :** Le producteur doit convenir des quantités à livrer avec l'acheteur. Certains acheteurs limitent les réceptions de bois.

6- **Le transport :** Le producteur a la responsabilité de négocier le coût du transport de son bois jusqu'à l'usine avec le transporteur de son choix. Certains acheteurs offrent le service de transport aux producteurs. Le coût du transport doit être déduit du prix payé à l'usine.

7- **Le paiement :** Le paiement du bois au producteur est effectué par le SPFRQ. Les contributions du producteur pour l'administration et l'application du Plan conjoint sont retenues sur le paiement. Les contributions sont de 1,43 \$/m<sup>3</sup> pour le sapin et épinettes, 1,31 \$/m<sup>3</sup> pour autres résineux, 1,37 \$/m<sup>3</sup> pour les feuillus et 1,04 \$/m<sup>3</sup> pour le peuplier faux-tremble.

Pour connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.

8- Bien que le Syndicat ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.

9- Pour avoir l'information à jour, il est fortement recommandé de s'inscrire à PrixBois.ca. Ce site Web est constamment mis à jour et des alertes de changement de prix peuvent vous être communiquées. Cet outil offre aussi la possibilité de comparer les unités de mesures.

**Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux.  
Veuillez communiquer avec les acheteurs avant toute production et livraison.**

**Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame.  
La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.**

## NORMES GÉNÉRALES DE PRÉPARATION DU BOIS

1 - A moins d'avis contraire, toutes les billes doivent avoir une surlongueur de 1/2 pouce par pied de longueur avec un maximum de 6 pouces de surlongueur.

2 - Toutes les billes doivent être sciées aux deux bouts le plus possible perpendiculairement à l'axe.

3 - Les noeuds doivent être bien rasés à l'affleurement du tronc.

4 - Les billes doivent être raisonnablement droites.

5 - Le bois livré devra être sain et s'il y a des réductions, elles s'effectueront selon les normes de mesurage reconnues.

6 - Les billes ne doivent renfermer aucun corps étranger tels clous, fils métalliques, sable ou autres.

7 - Les billes ne doivent pas être fourchues, ni provenir de bois de champs comportant des noeuds excessifs.

8 - Le bois mort, incendié ou endommagé par les insectes sera refusé.

## Les marchés des résineux et feuillus

### PRIX LIVRÉ À L'USINE (sauf indication contraire)

#### RIVE-NORD

##### GROUPE CRÈTE (CHERTSEY) - Chertsey - Lanaudière

Michel Martin - (514) 973-3273

- Prix au PMP, sur demande seulement.
- Prioriser absolument les billots de 16 pi. Favorisez des billes de 8 et 10 pi dans les diamètres de 6 po et +.
- Éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les billes de 7 po et + de diamètre.
- Pourriture : maximum de 1/3 du diamètre de la découpe.

Sapin-Épinettes 12 et 16 pi + 75% épinette 4 po et + 105 \$/TMV (A)  
+ 75% sapin 100 \$/TMV (A)

(A) Maximum de 10% de bois de 8-10 pi par chargement. Le 8-10 pi doit être séparé du 12-16 pi dans le chargement.

**MASKI INC.** Louiseville, Mauricie  
Normand Yelle: (819) 228-8461, poste 202; Cell.: (819) 609-3020

- Billes fraîches, aucun érable entaillé, aucune bille chauffée.
- Bouleau blanc: aucune trace de vers acceptée.
- Longueur de 8 à 12 pi avec surlongueur de 4 po.
- Diamètre minimum de 9 po, maximum de 32 po.

#### Prix usine \$/Mpmmp règle internationale

DÉROULAGE	CLAIR	PRIME	SÉLECT	SCIAGE	#1	#2	#3
	16 po + /4FC <sup>(1)</sup>	14 po + /4FC <sup>(2)</sup>	12 po + /4FC <sup>(1)</sup>	11 po /4FC	10 po + /2FC	9 po + /2FC	
	16 po + /3FC	13 po + /3FC		12 po /3FC		10 po + /1FC	
Érable à sucre (1)	1250 \$	1100 \$	925 \$		850 \$	675 \$	500 \$
Merisier	1100 \$	900 \$	750 \$		650 \$	550 \$	425 \$
Chêne rouge	1100 \$	1000 \$	850 \$		750 \$	650 \$	500 \$
Érable rouge (plaine)	875 \$	825 \$	750 \$		650 \$	500 \$	400 \$

(1) DÉROULAGE: Maximum 1/3 de cœur.

SCIAGE # 1 et # 2: Maximum 40 % de cœur; SCIAGE # 3: Maximum 50 % de cœur.

(2) Bille de pied seulement.

**ARBEC BOIS D'OEUVRE INC.** Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie  
Alain Bordéleau: (819) 523-2765 #3349

- Essences livrées séparément, les gros bouts tous du même côté
  - Diamètre au fin bout minimum: 4 po (10 cm). Carie maximum tolérée de 25% du diamètre.
  - Le pin gris doit être vu avant la coupe.
  - Billots: 10 pi 6 po, 12 pi 6 po, 14 pi 6 po et 16 pi 6 po : acceptés. Priorité au 16 pi.
  - Pénétration ou voyage refusé en cas de non-respect des exigences.
  - Aucun chicot ou sec et sain ne sera accepté.
- |           |             |           |                               |
|-----------|-------------|-----------|-------------------------------|
| Épinettes | Billots     | 4 po et + | 105 \$/Tonne métrique verte   |
| Sapin     | Billots     | 5 po et + | 100 \$/Tonne métrique verte   |
| Pin gris  | Billots     | 4 po et + | 102,5 \$/Tonne métrique verte |
| Épinettes | En longueur | 4 po et + | 99 \$/Tonne métrique verte    |
| Sapin     | En longueur | 5 po et + | 91 \$/Tonne métrique verte    |
| Pin gris  | En longueur | 4 po et + | 95 \$/Tonne métrique verte    |

**LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE** Usine de Shawinigan - Mauricie

Mathieu Saindon: (514) 953-4656

#### PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Billes fraîchement coupées et saines, pas de grain frisé, qui affecte le grade, ni de traces de vers.
- Longueurs standards pour érable : 9 pi 4 po, 11 pi 4 po seulement pour les classes Prime, N°s 1 & 2.

Pour la suite des notes, voir : [www.prixbois.ca](http://www.prixbois.ca)

		Bouleau blanc, Bouleau jaune (merisier)	Érable à sucre
11 pi 4 po	Dér. 4FC	14 po et + 12 et 13 po	2000 \$/MPMP 1900 \$/MPMP
		11 po	1500 \$/MPMP 1800 \$/MPMP
	Dér. 3FC	14 po et + 12 et 13 po	1900 \$/MPMP 1500 \$/MPMP
		14 po et + 12 et 13 po	2000 \$/MPMP 1800 \$/MPMP
9 pi 4 po	Dér. 4FC	16 po et + 14 po et + 12 et 13 po	2200 \$/MPMP 2000 \$/MPMP 1325 \$/MPMP
		11 po	900 \$/MPMP
		10 po	800 \$/MPMP
	Dér. 3FC	14 po et + 12 et 13 po	1325 \$/MPMP 900 \$/MPMP

#### PRIX À LA COUR DE BOIS FOREX CANADA INC Princeville, Centre-du-Québec

- Longueur minimum 8 pi 8 po et longueur maximum 9 pi.
- Billes fraîchement coupées et saines.
- Diamètre maximum : 30 pouces, bille de 11 po (aucun défaut), 12 po et +; peut tolérer un défaut.
- Nœud accepté : Maximum 2,5 po, fermé et sain (sur la même face) coupé à ras du tronc.
- Courbe de 2 po acceptée sur bille de diamètre 12 po et plus; 4 po pour bille de 16 po et +.
- Les billes ne doivent renfermer aucun corps étranger (clou, sable, fil métallique et autres).
- Aucune fente, bille avec double cœur ni carie.

				Prix usine
Peupliers (tremble)	8 pi 8 po	Prime 1	Dér. 4FC	650 \$/MPMP
		Prime 1	Dér. 3FC	550 \$/MPMP
		Prime 2	Dér. 4FC	485 \$/MPMP

#### BOIS LIB COUR SAINTE-THÈCLE

Sainte-Thècle, Mauricie

Martin Picard: (819) 534-3598

Thierry Blondeau: (819) 291-0565

- Sapin et épinettes mélangés.
- Aucun achat d'autres essences.
- Le bois doit être séparé par longueur.
- Pas de service de déchargement : livraison par camion auto-chargeur seulement.
- Livraison du lundi au jeudi : 7 h à 15h30.

Cèdre	8 pi 6 po	5 po et +	110 \$/TMV
Sapin-Épinettes	12 pi 6 po	4 po et +	103 \$/TMV
	16 pi 6 po	5 po et +	103 \$/TMV

#### SCIERIE P.S.E. INC.

Saint-Ubalde, Portneuf

Pierrot Savard: (418) 277-2983

- Les billes doivent être empilées séparément par longueur.
- Billes de moins de 9 cm (4 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	100 \$/TMV
	12 pi 5 po	5 po et +	85 \$/TMV
	8 - 10 pi 5 po	4 po et +	65 \$/TMV

#### SCIERIE WELSH & FILS INC.

Saint-Alban, Portneuf

Steeve Welsh: (581) 978-2224

#### PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Pas de roulure, frais coupé, aucune pourriture, bois non conforme ne sera pas payé.
- Prendre entente avec l'acheteur avant livraison.

Mélèze	12 pi 6
--------	---------

**SCIERIE DION ET FILS INC.** Saint-Raymond, Portneuf  
Éric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834

- Sans coloration, ni carie.
- Mesurage au PMP ou à la corde, au choix du producteur.

			Pin gris (Mpmp)	sapin (Mpmp)	épinettes (Mpmp)
	12 et 16 pi	12 po et +	495 \$	625 \$ 650 \$	650 \$ 675 \$/Mpmp
Sapin, épinettes et pin gris	12 et 16 pi	10 à 11 po	465 \$	595 \$ 620 \$	620 \$ 645 \$/Mpmp
	12 et 16 pi	7 à 9 po	375 \$	505 \$ 530 \$	530 \$ 555 \$/Mpmp
	12 et 16 pi	5 à 6 po et +	335 \$	465 \$ 490 \$	490 \$ 515 \$/Mpmp
		Pin gris		épinettes	
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur			Moins de 50%	50 à 90% Plus que 90%
				60 \$/TMV	65 \$/TMV 70 \$/TMV 75 \$/TMV

- Doit contenir une bille de 12 pi 6 po.
- Diamètre fin bout minimum 4 po. Diamètre à la souche minimum 7 po.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	900 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	550 \$/Corde 12 pi
	8 pi 4 po	4 po et +	210 \$/Corde 8 pi (1)
	9 pi 4 po	4 po et +	240 \$/Corde 9 pi (1)
	10 pi 4 po	4 po et +	270 \$/Corde 10 pi (1)

(1) Si plus d'un arrime: 45\$/TMV

Pin gris	16 pi 6 po	5 po et +	675 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	415 \$/Corde 12 pi

#### DÉROULAGE

Merisier	9 pi 4 po	12 po et +/4FC	925 \$/Mpmp
SCIAGE (Surlongeur de 4 à 6 pouces minimum)		Merisier	Érable à sucre (1)
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi	14 po et +/3FC+	750 \$/Mpmp 575 \$/Mpmp
	8 à 16 pi	12 et 13 po/3FC+	575 \$/Mpmp 425 \$/Mpmp
	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+	425 \$/Mpmp 300 \$/Mpmp
	8 à 16 pi	8 et 9 po et +/2FC+	325 \$/Mpmp 175 \$/Mpmp

Bouleau blanc	8 à 16 pi	12 po et +/3FC+	500 \$/Mpmp
	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+	350 \$/Mpmp
	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+	275 \$/Mpmp

Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi	12 po et +/3FC	225 \$/Mpmp
	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+	175 \$/Mpmp
	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+	150 \$/Mpmp

(1) Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.

**GROUPE LEBEL (SAINT-HILARION)** Saint-Hilarion, Charlevoix

Mario Harvey : (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374

- Les essences doivent être séparées par arrime.
- Les billes doivent être fraîches.
- En cas de doute, la moyenne des diamètres du chargement sera évaluée avec un logiciel photo sur un échantillonnage aléatoire.
- Diamètre minimum au fin bout: 4 pouces.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et +	100 \$/m³ solide (D),(E)
Épinettes	9 et 10 pi 4 po	6 po et +	52 \$/m³ apparent (B),(C)
		5 po et +	42 \$/m³ apparent (A)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po	38 \$/m³ apparent (B)
Sapin	9 et 10 pi 4 po	6 po et +	46 \$/m³ apparent (B),(C)
		5 po et +	38 \$/m³ apparent (A)

(A) Diamètre moyen supérieur à 5 pouces.

(B) Diamètre moyen supérieur à 6 pouces.

(C) Dans éclaircie de plantation, le diamètre moyen du bois livré doit atteindre 6 po sinon le bois peut être refusé.

(D) Bois mesuré par Groupe Lebel et payé par Bois Daquam.

(E) Prix pour transit à Saint-Hilarion.

**GROUPE NBG** Saint-Hilarion, Charlevoix

Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105

- Livraison uniquement à Saint-Hilarion.
- Aucun peuplier baumier accepté.
- Aucune carie et trou.
- Bois frais seulement et sans décoloration.
- NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours.

Tremble	8 pi 5 po	8 po et +	53 \$/TMV
---------	-----------	-----------	-----------

**CÈDRÉCO** Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix

Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798

**PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ**

• Possibilité de voyage de retour.			
• Pour la classe AAA, le prix est pour les chargements complets en 6 po et + seulement.			
Cèdre			
8 pi 6 po	6 po et +	550 \$/Corde 8 pi (A)	
8 pi 6 po	5 po et +	450 \$/Corde 8 pi (B)	
8 pi 6 po	5 po et +	300 \$/Corde 8 pi (C)	
8 pi 6 po	5 po et +	200 \$/Corde 8 pi (D)	
Épinette de Norvège	8 pi 6 po	5 po et +	280 \$/Corde 8 pi
Mélèze	8 pi 6 po	5 po et +	260 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 6 po	6 po et +	260 \$/Corde 8 pi
	7 pi 6 po	6 po et +	228 \$/Corde 7 pi

(A) Qualité AAA: Max. 2% de réduction.

(B) Qualité AA: Max. 2% de réduction.

(C) Qualité A: Entre 3 et 10% de réduction.

(D) Qualité B: 10% et plus de réduction.

**SCIERIE J.F. GIRARD** La Malbaie, Charlevoix

Jean-François Girard : (418) 633-2554

**PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ**

• Le bois non conformes ne sera pas payé.			
Prix au chemin			
Mélèze			
12 pi 6 po	8 po et +	350 \$/Mpmp	
10 pi 4 po	8 po et +	300 \$/Mpmp	
8 pi 4 po	6 po et +	225 \$/Mpmp	
Pin blanc et pin rouge			
12 pi 6 po	8 po et +	450 \$/Mpmp	
10 pi 4 po	8 po et +	425 \$/Mpmp	
8 pi 4 po	6 po et +	400 \$/Mpmp	
Cèdre			
8 pi 4 po	6 po et +	400 \$/Corde 8 pi	
Épinette de Norvège	8 pi 4 po	6 po et +	300 \$/Corde 8 pi

**SCIERIE PETIT-SAGUENAY** Petit Saguenay, Saguenay – Lac-Saint-Jean

Daniel Lavoie: (418) 272-3418, poste 1

**PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ**

• Courbure : flèche de 2 po maximum.		
• Carie molle : -25% du diamètre à un seul bout.		
Tremble		
8 et 10 pi 6 po	7 po et +	56 \$/Tonne métrique verte
8 pi 6 po	5,5 po et +	56 \$/Tonne métrique verte
BOISACO INC.	Sacré-Coeur, Haute Côte-Nord	
Bruno Bouchard : (418) 236-4633, poste 2240		
• Pin gris maximum de 10% du volume total livré.		
Sapin, épinettes et pin gris		
12 pi 6 po (381 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout	66 \$/m³ solide net
16 pi 6 po (503 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout	66 \$/m³ solide net
9 pi 5 po (287 cm)	9 cm et + (DFB) au fin bout	56 \$/m³ solide net
Max. 35% Vol. livré	9 cm et + (DFB) au fin bout	56 \$/m³ solide net
9 pi 5 po (287 cm)	9 cm et + (DFB) au fin bout	51 \$/m³ solide net
Excédant de 35%		

**BERSACO INC.** Les Bergeronnes, Haute Côte-Nord

Lucas Deschênes (418) 232-1100 poste 105

- Longueur: 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur.
- Diamètre: Minimum: 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum: 21 po.
- Carie: Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée.
- Courbure: 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale.
- Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté.
- Secteur BEST (1)

**COMPAGNIE DE PLACAGE MÉGANTIC INC.**, Lac-Mégantic, Estrie

Jean Rosa: cell.: (819) 583-8491

**PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ**

- Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.

**DÉROULAGE**

Bouleau jaune (merisier) et blanc: 8 pi 6 po ou 9 pi 4 po						<u>Prix au chemin</u>
Érable à sucre min. 8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40 % cœur max.						
Diamètre	Défauts de surface	Défauts de Bout	Courbure maximale	Bouleau jaune (merisier) et blanc	Érable à sucre	
AA 16 po	Aucun	Aucun	1 po max.	1900 \$/Mpmp	1900 \$/Mpmp	
AD 14 po	4FC 16 po et +/3FC	Aucun	1 po max.	1650 \$/Mpmp	1700 \$/Mpmp	
D1 12 po	12 et 13 po/4FC 14 et +/3FC	2 po centré 4 po centré	1 po max. 2 po max.	1200 \$/Mpmp	1200 \$/Mpmp	
D2 11 po	4FC 12 et 13 po/3FC 14 po/2FC	Aucun 2 po centré 4 po centré	1 po max. 1 po max. 2 po max.	900 \$/Mpmp	850 \$/Mpmp	
D3 10 po	4FC 11 po/3FC 14 po/2FC	2 po centré Aucune 1 po max.	700 \$/Mpmp	650 \$/Mpmp		

**LES PLANCHERS MERCIER INC.**, Drummondville, Centre-du-Québec

Jean-François Caron: (819) 472-0441

**PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ**

- Veuillez contacter l'acheteur avant toutes livraison pour obtenir un numéro de référence.
- Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées.
- Diamètre de 8 à 30 pouces.
- Aucune restriction de cœur grade #3 et #5.
- Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé. Érable à sucre 1/2 cœur.
- Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et roulure.
- Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc.
- Billots non conformes payés 150 \$/Mpmp.

\$/Mpmp - Table internationale 1/4 po

	Nº 2 10 po et + 2FC	Nº 5 16 po et + OFC	Nº 4 12, 13, 14 15 po OFC	Nº 3 8, 9, 10 11 po OFC	
Chêne rouge	<b>675 \$</b>	<b>625 \$</b>	<b>650 \$</b>	<b>600 \$</b>	
Érable à sucre	750 \$	575 \$	600 \$	550 \$	
Bouleau jaune	700 \$	550 \$	575 \$	525 \$	
Caryer cordiforme	625 \$	<b>550 \$</b>	<b>575 \$</b>	500 \$	
Frêne blanc	<b>500 \$</b>	<b>450 \$</b>	<b>475 \$</b>	<b>425 \$</b>	
Érable rouge (Plain)	425 \$	400 \$	425 \$	375 \$	

**BOIS BGM INC.**, Daveluyville, Centre-du-Québec

Gaston Côté: Cell.: (418) 241-3311

**PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ**

- Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po, 12 pi 6 po.

\$/Mpmp - Table internationale

	Super Prime 16 po+/4FC	Prime 16 po+/3FC	Sélect 14 po/3FC	Nº1 12 po/3FC	Nº2 14 po/2FC	Nº3 10 po/2FC	Nº4 12 po/0+1FC	Nº5 10 & 11 po OFC
Érable à sucre	1950 \$	1800 \$	1500 \$	1275 \$	975 \$	825 \$	475 \$	375 \$
Bouleau jaune	1400 \$	1100 \$	950 \$	850 \$	675 \$	575 \$	425 \$	375 \$

**SCIERIE PRÉVERCO**, Daveluyville, Centre-du-Québec

Alain Thibeault: (819) 367-2320 ext. 26; (819) 386-1712

**PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ**

- Livraisons : Lundi au jeudi: 6h à 23h. Vendredi : 6h à 12h (12h à 17h sur appel). Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.

- Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5.

- Tous les billots OFC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie, seront classés 5.

- Pin rouge

	8 pi 4 po	8 po et +	350 \$/Corde 8 pi
	10 pi 4 po	8 po et +	435 \$/Corde 10 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	520 \$/Corde 12 pi

\$/Mpmp - Table internationale 1/4 po

	Essences 14 po+/3FC 13 po/4FC	Prime 13 po+/3FC 12 po/4FC	Sélect 12 po/3FC 11 po/4FC	No.1 10 po/2FC 13 po/1FC	No.2 12 po+/0FC 9 po/2FC	3 Palette 9 po+/0CLF	5 Palette 9 po+/1CLF	
Chêne blanc	<b>1600 \$</b>	<b>1350 \$</b>	700 \$	475 \$	400 \$	325 \$		
Chêne rouge	<b>1000 \$</b>	850 \$	800 \$	<b>700 \$</b>	<b>550 \$</b>	<b>500 \$</b>		
Érable petit cœur	<b>900 \$</b>	850 \$	700 \$	<b>675 \$</b>	<b>550 \$</b>	<b>450 \$</b>		
Érable	<b>850 \$</b>	800 \$	650 \$	<b>600 \$</b>	<b>500 \$</b>	<b>450 \$</b>		
Merisier	<b>750 \$</b>	<b>700 \$</b>	<b>625 \$</b>	<b>575 \$</b>	500 \$	<b>450 \$</b>		
Bouleau blanc	<b>650 \$</b>	<b>550 \$</b>	<b>475 \$</b>	<b>450 \$</b>	400 \$	350 \$		
Plaine	550 \$	500 \$	<b>425 \$</b>	300 \$	250 \$	250 \$		
Frêne blanc	<b>800 \$</b>	<b>625 \$</b>	<b>600 \$</b>	<b>500 \$</b>	<b>425 \$</b>	<b>350 \$</b>		
Tremble		8 pi 6 po (seulement)	10 po et +		275 \$/Corde 8 pi			

**BOIS LIB INC.**, Princeville, Centre-du-Québec

Thierry Blondeau: (819) 291-0565; Guy Blondeau: (819) 350-1840

- Horaire de réception: lundi au jeudi: 6h à 16h30; vendredi: 6h à 10h.

- Le bois doit être séparé par longueur.

- Le bois de 6 pi et + doit être livré pour pouvoir livrer le bois de plus petit diamètre.

- Aucun achat, d'épinette de Norvège et de pin gris.

- Épinette de Norvège

	16 pi 6 po	5 po et +	825 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	4 po et +	600 \$/Corde 12 pi

- Sapin-Épinettes

	16 pi 6 po	5 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	4 po et +	650 \$/Corde 12 pi

**BOIS FOREX CANADA INC.**, Princeville, Centre-du-Québec

Martin Vigneault: (819) 362-5040; Nathalie Legault: (418) 609-3004

**PRIX NEGOCIÉS PAR LE SPFRQ**

- Des petites quantités de bois de sciage et de déroulage sont acceptées par la même compagnie pour compléter les chargements de feuillus mélangés, pruche, mélèze et pin blanc destinés à la pâte dans la même cour de Princeville.

- Mélèze

	8 pi 6 po	13 à 16 po	300 \$/Mpmp
	8 pi 6 po	10 à 12 po	200 \$/Mpmp
	8 pi 6 po	8 et 9 po	100 \$/Mpmp

- Pin blanc

	12 à 16 pi 6 po	10 po et +	500 \$/Mpmp
	12 à 16 pi 6 po	8 po et +	350 \$/Mpmp

- Pruche

	10, 12, 14 et 16 pi 6 po	8 po et +	300 \$/Mpmp
	10, 12, 14 et 16 pi 6 po	4 à 8 po et +	170 \$/Mpmp

\$/Mpmp - Table internationale
</div

<b>SCIERIE DU CANTON S.E.N.C.</b> Kinnear's Mills, Les Appalaches					
Rosaire Nadeau & fils inc. propriétaire: Régis et Jean-Claude Nadeau: (418) 424-3260; Cell.: (418) 335-1660	Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi	6 po et +	300 à 550 \$/Mpmp	
	8 pi	9 po et + (Bille saine)		450 \$/Mpmp	
	8 pi	5 po et +		200 à 300 \$/Corde 8 pi	

**LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord).** Saint-Jacques-de-leeds, Les Appalaches  
Jean Rosa: (819) 583-8491

#### PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

##### SCIAGE

- Longueur 8 à 12 pieds. Surlongeur 6 pouces. Bois fraîchement coupé.

**\$/Mpmp - Table internationale - Prix au chemin**

Essence	Prime	Sélect	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4
Érable à sucre	14 po et +/3FC	12 po et +/3FC	10 po et +/2FC	11 po et +/0FC	10 po/0FC	8 po et +/0FC
Merisier						
Cerisier						
Frêne Blanc						
Bouleau blanc						
Érable rouge						

**SCIERIE LAUZÉ INC.** Saint-Édouard, Lotbinière  
Donald Lauzé: (418) 796-2346

**Prix au chemin**

			<b>Prix au chemin</b>	<b>Prix usine</b>
Sapin et épinettes	16 pi	6 po et +	260 \$/Mpmp	305 \$/Mpmp
	14 pi	6 po et +	250 \$/Mpmp	295 \$/Mpmp
	12 pi	5 po et +	240 \$/Mpmp	285 \$/Mpmp
	8 pi	5 po et +	140 \$/Corde 8 pi	185 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po	8 po et +	225 \$/Mpmp	
	12 et 14 pi 4 po	7 po et +	225 \$/Mpmp	
	8 pi 4 po	6 po et +	190 \$/Corde 8 pi	
Tremble	8 pi	6 po et +	160 \$/Corde 8 pi	

**BOIS ROND USINÉ L.G.** Issoudun, Lotbinière  
Claude Lord: (418) 997-2715

#### PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Qualité AA: Diamètre maximum des noeuds noirs: 1 1/2 po. Diamètre maximum des noeuds rouge: 3 po.

Pin blanc 10, 12, 14 et 16 pi 6 po 12 à 28 po 650 \$/Mpmp

**VIABOIS INC.** Saint-Isidore, Nouvelle-Beauce  
Réjean Champigny: (819) 578-3590

#### PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Surlongeur 4-6 po.
- Aucun 8 pi sauf entente.
- Les billots non conforme ne seront pas payés.

• Le bois doit être coupé de manière à faire le plus long possible.

• Table internationale.

• 10 % de 10 pieds par voyage maximum.

• Noeud sain 4 po maximum, courbe 1 po maximum sur la longueur, pas pourri, pas taché, pas trous de vers, pas de roulure.

Pin blanc	24 à 32 pi	12 po et +	800 \$/Mpmp
	18 à 22 pi	12 po et +	675 \$/Mpmp
	10 à 16 pi	8 po et +	650 \$/Mpmp
	Palette	8 po et +	300 \$/Mpmp

**SCIERIE FORTIN INC.** Saint-Isidore, Nouvelle-Beauce  
Gaétan Fortin: (418) 882-5663

- Cèdre: droit et sain. Tiges de diamètre inférieur refusées

**\$/Mpmp (TableRoy)**

Cèdre	12 pi 6 po	6 po et +	500 \$/Mpmp
	10 pi 5 po	6 po et +	450 \$/Mpmp
	8 pi 4 po	6 po et +	300 \$/Mpmp

**SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC.** Sainte-Marie, Nouvelle-Beauce  
Stéphane Lemay (418) 387-5670

- Bon de livraison numéroté requis.
- Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Épinette de Norvège est strictement interdite dans les chargements sous peine de voir la totalité de la livraison refusée.
- Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés.
- Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces.
- Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté.
- Réception de billots: Lundi au jeudi: 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30; vendredi: 6 h 45 à 11h30.

Sapin et épinettes	Qualité	Diamètre moyen	Billes de 8 pieds	Billes de 9 pieds
	Premium	4 à 14 po	320 \$/corde 8 pi	520 \$/Corde 9 pi
	AAA	4 à 8 po	320 \$/corde 8 pi	380 \$/Corde 9 pi
	AA	4 à 6 po	260 \$/corde 8 pi	320 \$/Corde 9 pi

**LES INDUSTRIES PICARD & POULIN INC.** Saints-Anges, Nouvelle-Beauce  
Éric Drouin: (418) 253-5456

- Prix pour un minimum d'un demi chargement, sinon prix à la baisse.

Aucune bille en bas de 5 po acceptée.

Sapin et épinettes 16 pi 8 po et + 950 \$/Corde 16 pi

12 pi 4,5 po et + 675 \$/Corde 12 pi

8 pi 4,5 po et + 300 \$/Corde 8 pi

**CLERMOND HAMEL LTÉE** Saint-Éphrem, Beauce-Sartigan

David Hamel: (418) 222-2347

- Nouvel horaire: lundi au jeudi: 6h à 20h; vendredi: 6h à 12h.
- Le bois vert seulement sera accepté.
- Pour avoir le prix indiqué sur la liste assurez-vous d'avoir le bon diamètre.
- Vous devez obligatoirement livrer les gros billots pour pouvoir livrer du petit 12 pieds à la corde.
- Les prix sont sujets à changement selon le marché et peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité.
- Aucun achat de billots de pin gris et d'épinette de Norvège.

Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	4 po et +	650 \$/Corde 12 pi

Pin blanc	12-14-16 pi 6 po	8 po et +	650 \$/Mpmp
	10 pi 4 po	10 po et +	500 \$/Mpmp
	8 pi 6 po	8 po et +	500 \$/Mpmp

**CARRIER ET BÉGIN INC.** Saint-Honoré, Beauce-Sartigan

Marco Lessard: (418) 485-6884; Cell.: (418) 313-6477

Carl Poulin-Mercier: Cell.: (418) 222-2295

- Diamètre minimum toutes essences: 4,5 pouces.

Billots de qualité seulement.

Les billots doivent être séparés par longueur sur le camion.

Tout voyage non conforme sera refusé automatiquement.

Réception des chargements: du lundi au jeudi de 6 h à 16 h.

Épinette de Norvège	16 pi 6 po	4,5 po et +	900 \$/Corde 16 pi
et pin gris	12, 14 pi 6 po	4,5 po et +	675 \$/Corde 12 pi
	10 pi 6 po	4,5 po et +	450 \$/Corde 10 pi

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	4,5 po et +	1050 \$/Corde 16 pi
	12, 14 pi 6 po	4,5 po et +	725 \$/Corde 12 pi
	10 pi 6 po	4,5 po et +	500 \$/Corde 10 pi
	8 pi 6 po	4,5 po et +	350 \$/Corde 8 pi

#### MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC.

Saint-Martin, Beauce-Sartigan  
(418) 382-5987: Sylvie Poulin, poste 101; Marco Guay : (418) 313-8221 ; www.mobilierrustique.com

• Livraison du Lundi au Jeudi : 7h à 17h.

• Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démêlé selon les diamètres.

• Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé.

• Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture.

• Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture.

• Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po.

• Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits.

• Bois produit avec MULTIFONCTIONNELLE À ROULEAUX ACCEPTÉ.

Cèdre	10 et 12 pi 6 po</

**BOIS DAAQUAM INC. DIVISION** Saint-Pamphile, L'Islet  
Raymond Laverdière : Cell. : (418) 356-4260

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	700 \$/Mppm
	12 et 14 pi 6 po	5 po et +	625 \$/Mppm
	12 pi 6 po	5 po et +	750 \$/Corde 12 pi
	10 pi 6 po	4 po et +	365 \$/Corde 10 pi
	9 pi 4 po	4 po et +	320 \$/Corde 9 pi
Épinettes (75% et +)	En longueur	4 po et + au fin bout	100 \$/Tonne imp. verte
Sapin	En longueur	4 po et + au fin bout	90 \$/Tonne imp. verte
Épinette de Norvège	12 pi 6 po	8 po et +	560 \$/Corde 12 pi
	8 pi 4 po	5 po et +	200 \$/Corde 8 pi

**BOIS CARGAULT** Saint-Pamphile, L'Islet

Luc Fortin: (418) 894-8866 et Julie Paré: (418) 356-5099

• Courbure maximum de 2 po acceptée.
• Communiquer avec l'acheteur avant de produire du tremble.
Épinette de Norvège 8 pi 6 po 6,5 po et + 280 \$/Corde 8 pi
Mélèze
Bouleau-merisier 8 pi 4 po 6,5 po et + 290 \$/Corde 8 pi
Bois francs 8 pi 4 po 6,5 po et + 290 \$/Corde 8 pi
Tremble 8 pi 4 po 6,5 po et + 280 \$/Corde 8 pi

**MATÉRIAUX BLANCHET INC.** Saint-Pamphile, L'Islet

Caroline Dubé, (418) 356-3344, poste 531, cel.: (418) 710-0751

• Prix pour produits de qualité, exempts de défauts, sinon réductions seront appliquées
• Aucun achat d'épinette de Norvège et ni sapin-épinettes de 8 pieds.
• Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7h à 17h; Vendredi, de 7h à 14h.
Épinettes 16 pi 6 po 5 po et + 1075 \$/Corde de 16 pi (A)(D)
12 pi 6 po 5 po et + 690 \$/Corde de 12 pi (A)(E)
En longueur 4 po et + 100 \$/Tonne imp. verte (A)(C)
Sapin 16 pi 6 po 5 po et + 1075 \$/Corde de 16 pi (B)(D)
12 pi 6 po 5 po et + 690 \$/Corde de 12 pi (B)(E)
En longueur 4 po et + 90 \$/Tonne imp. verte (B)(C)
Sapin et épinettes 10 pi 4 po 4 po et + 70 \$/Tonne imp. verte (F)
9 pi 4 po 4 po et + 70 \$/Tonne imp. verte (F)

(A) 90% et plus d'épinette

(B) Si moins de 90% d'épinette

(C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie.

(D) Essences séparées, 16 pi 6 po avec une tolérance maximale de 25% de 12 pi 6 po.

(E) Essences séparées, 12 pi 6 po seule longueur admise.

(F) Vous devez livrer des billets afin de livrer du 10 pi 4 po ou 9 pi 4 po.

**GROUPE LEBEL (SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA)** Bas Saint-Laurent

Jonathan Blais: (418) 493-2097, poste 201

Sapin et épinettes 8 pi 4 po Sciege 4 à 10 po 320 \$/Corde
Épinette de Norvège 8 pi 4 po Sciege 5 à 14 po 270 \$/Corde (A)
Pin gris 8 pi 4 po Sciege 5 po et + 250 \$/Corde

(A) Les billes dont le diamètre excèdent le maximum indiqué ou celles en deca du diamètre minimum indiqué seront déduites du paiement.

(B) Les billes doivent être démêlées et de qualité premium. Les billes qui ne se classent pas (Courbure, carie, longueur) seront payées au taux de 220\$/Corde de 10 pi.

## Évènement à venir

**• Salon de la forêt – 23 et 24 mars 2024**

C'est sous le thème : « Forêt pas jouer avec le feu » que se déroulera la 45<sup>e</sup> édition du Salon de la forêt au Pavillon Alphonse-Desjardins de l'Université Laval au 2325, rue de l'Université les 23 et 24 mars 2024. C'est un événement convivial qui met l'accent sur la découverte et l'exploration de chacun des domaines reliés à la forêt. Une foule de kiosques, des ateliers, des conférences, des concours et des jeux vous y attendent. Consultez le site Web ou la page Facebook pour l'horaire et la programmation de l'événement [ssf.ffgg.ulaval.ca/salon-de-la-forêt/](http://ssf.ffgg.ulaval.ca/salon-de-la-forêt/).

## Formulaire d'engagement

Pour être nommé délégué à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, vous devez être présent lors de l'assemblée de secteur où vous êtes propriétaire d'un boisé.

À défaut d'être présent, vous pouvez poser votre candidature en remplissant le formulaire d'engagement ci-dessous et en le faisant parvenir par **courriel** au secrétariat du SPFQ au [spfrq@quebec.upa.qc.ca](mailto:spfrq@quebec.upa.qc.ca) avant la tenue de

l'assemblée de secteur. Ce formulaire d'engagement doit être signé devant témoin. Prenez note que le fait d'avoir rempli ce formulaire ne garantit pas votre nomination comme délégué.

Le propriétaire indivisaire, associé dans une société ou étant une personne morale (coopérative, compagnie, corporation, etc.) doit joindre au formulaire une procuration ou une résolution de son conseil d'administration le nommant à titre de représentant des autres personnes auprès du Plan conjoint.

Je, \_\_\_\_\_, certifie être un producteur de bois visé par le Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. Je possède des propriétés forestières dans les municipalités suivantes : \_\_\_\_\_

Par la présente, j'accepte que ma candidature soit posée à titre de DÉLÉGUÉ ou de SUBSTITUT lors de l'assemblée de secteur. J'accepte aussi, si je suis nommé, d'agir à ce titre lors de toute assemblée générale du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec tenue en 2024.

Nom du producteur ou de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

(Obligatoire)

Signature : \_\_\_\_\_  
(du producteur ou d'un représentant autorisé)

Signature d'un témoin : \_\_\_\_\_

Signé à : \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ 2024.

## Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

**PRIX LIVRÉ À L'USINE (sauf indication contraire)****STELLA-JONES** Rivière Rouge, Hautes-LaurentidesChristian Vézina: (819) 962-3417; [cvezina@stella-jones.com](mailto:cvezina@stella-jones.com)

- Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débuter votre production
- Aucune carie ni pourriture. Aucune section morte sur le tronc. Pas de coude.
- Courbure légère acceptée.
- Maximum: 34% de petits poteaux de 32 à 37 pieds
- Minimum: 66% de grands poteaux de 42 pieds et +

Pin gris, Pin rouge	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout	Diamètre au fin bout (po)	
92 pi	66 po	10 po et +	425 \$/Poteau	
87 pi	64 à 66 po	10 po et +	380 \$/Poteau	
82 pi	62 à 66 po	10 po et +	310 \$/Poteau	
77 pi	60 à 66 po	10 po et +	275 \$/Poteau	
72 pi	57 à 66 po	9 po et +	250 \$/Poteau	
67 pi	51,5 à 58 po	9 po et +	210 \$/Poteau	
62 pi	50 à 56 po	8 po et +	205 \$/Poteau	
57 pi	48 à 54 po	8 po et +	180 \$/Poteau	
52 pi	47 à 53 po	8 po et +	150 \$/Poteau	
47 pi	42 à 48 po	8 po et +	110 \$/Poteau	
42 pi	39 à 46 po	8 po et +	88 \$/Poteau	
37 pi	34 à 42 po	7 po et +	53 \$/Poteau	
32 pi	30 à 36 po	7 po et +	48 \$/Poteau	

**BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC.** Deschambault, Portneuf

Gaétan Couture: (418) 875-0571 ; Cell.: (418) 455-6540

Pin blanc	16 pi	14 po et +	425 \$/Mpmp
	10 pi	14 po et +	400 \$/Mpmp
	12 à 16 pi	12 po et +	375 \$/Mpmp
Pin rouge	16 pi	12 po et +	375 \$/Mpmp
	25 à 30 pi	12 po et +	110 \$/Billes

## Transport des bois contingentés

## Entente avec l'ATBRQ

L'entente entre le Syndicat et l'Association des Transporteurs de Bois de la Région de Québec (ATBRQ) a pris fin le 31 décembre 2022. Une nouvelle entente est à négocier pour 2023 à 2025.

L'ATBRQ a dénoncé les articles de l'entente qu'elle souhaite négocier. Le Syndicat est en attente de précisions des demandes de l'Association afin de convoquer une première rencontre de négociation. Entre-temps, le transport s'effectue normalement.

Le Syndicat a accrédité de façon permanente Groupe DPM (M. David Pelletier) de Charrette en Mauricie afin de combler le besoin en transport du secteur de Portneuf. Vous trouverez les coordonnées de ce nouveau transporteur sur le site Web du Syndicat.

Si vous éprouvez de la difficulté à faire transporter votre bois, veuillez communiquer avec M. Michel Paradis au 418-872-0770 au poste 254 afin que l'on puisse vous aider à trouver un transporteur disponible.

## Prix provisoires 2024

## Ajustement à la hausse

Le Syndicat est heureux d'augmenter le prix provisoire aux producteurs pour les livraisons de tremble chez Produits forestiers Arbec à 38,61 \$/m<sup>3</sup> à partir du 18 novembre 2023.

Malheureusement, les hausses anticipées pour les taux de transport 2023 et 2024 ont obligé le conseil d'administration de préserver le statu quo sur les prix nets provisoires dans les autres marchés. Les prix provisoires peuvent varier en cours d'année.

Usine	Essence	Longueur	Unité de mesure	Prix net provisoire	Secteur accessible
Charbon de bois feuille d'érable inc.	Feuillus mélangés	8 pi et plus	Tmv	41 \$	Portneuf
Produits forestiers Arbec	Tremble	8 pi	M <sup>3</sup> sol.	38,61 \$	Tous sauf Côte-Nord
Produits forestiers Arbec	Tremble	Tiges	M <sup>3</sup> sol.	38,61 \$	Tous sauf Côte-Nord
Produits forestiers Arbec	Mélèze, pins, épinette de Norvège	8 pi	M <sup>3</sup> sol.	29,62 \$	Portneuf
Produits forestiers Arbec	Mélèze, pins, épinette de Norvège	8 pi	M <sup>3</sup> sol.	20 \$	Lotbinière, Mégaantic et Érable-Bécancour
Domtar	Feuillus mélangés	Multilongueur	Tma	70 \$	Tous sauf Charlevoix et Côte-Nord
Domtar	Tremble	Multilongueur	Tma	65 \$	Tous sauf Charlevoix et Côte-Nord
Transfobec	Pins, épinettes, mélèze	8 pi	Tmv	26,50 \$	